DÉPARTEMENT DU DOUBS

COMMUNE DE TARCENAY-FOUCHERANS

25620 TARCENAY-FOUCHERANS

CANTON D'ORNANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juillet 2025

DCM: N° 2025-07-06

Abstention:

0

OBJET: LIAISON DOUCE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Envoyé en préfecture le 02/09/2025

Reçu en préfecture le 02/09/2025

Publié le

ID: 025-200082758-20250708-2025_07_06-DE

L'an deux mil vingt-cinq Le huit juillet

NOTA : Compte-re de cette délibération le 11/07/2025 Convocation du Compte de 11/07/2025	n affiché	Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire. Etaient présents: M. Maxime GROSHENRY, M. Nicolas DEMOLY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, Mme Anne HENRY, M. Patrice PRETOT, M. Michel DARTEVEL,
Membres en exercio		Mme Mireille PICARD, Mme Laurence JACQUIER, Mme Nathalie LAURENT, Mme
Membres présents :	: 14	Bénédicte CHARITE, Mme Corinne BERTRAND, M. David BOILLIN, M. Pierre
Ayant pris part au		CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE,
vote:	16	Absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle GAINET, excusée, pouvoir à M. Patrice
Ayant donné		PRETOT; M. David HUMBERT, excusé, pouvoir à M. Nicolas DEMOLY
procuration:	2	Absents excusés: Mme Christina MARCHAND, M. Ghislain VICAIRE
1		Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des
Résultat du vote :		collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil
Pour:	16	Municipal: M. Pierre CLAUSSE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il
Contre:	0	a acceptées.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réflexion menée pour un aménagement de liaison douce :

Les communes de Foucherans et de Tarcenay ont fusionné en 2019 pour créer la commune nouvelle de Tarcenay-Foucherans.

Les écoles de Tarcenay-Foucherans sont regroupées avec l'école de Trepot au sein du Syndicat Intercommunal Education 2000.

Les enfants de ces deux communes, ainsi que les enfants des communes de Montrond-le-Château et Les Monts Ronds ont des activités sportives en commun notamment football et judo. Ces activités génèrent des déplacements qui sont très souvent réalisés à pied ou à vélo.

Pour améliorer la sécurité des enfants lors des déplacements, la commune nouvelle souhaite réaliser une liaison douce entre ses deux centres de vie. Le souhait étant de raccorder cette voie douce à la voie existante Ornans – L'Hôpital-du-Grosbois.

La Communauté de Communes Loue Lison a validé la réalisation d'un gymnase sur le territoire de Tarcenay-Foucherans; les études sont en cours et cette future liaison sera également raccordée au futur gymnase.

Le souhait de la commune de Tarcenay-Foucherans est de réaliser une liaison douce entre le centre de Tarcenay et le centre de Foucherans, afin d'améliorer la sécurité tout au long de ce cheminement qui existe déjà, mais qui n'est ni matérialisé, ni signalé, ni sécurisé.

La longueur totale de cet itinéraire fait 2.450 km:

- 970 m sur le secteur urbain de Tarcenay
- 854 m sur un chemin dans le bois

ID: 025-200082758-20250708-2025_07_06-DE

Publié le



629 m sur le secteur urbain de Foucherans.

La commune souhaite lancer une consultation des entreprises pour une tranche ferme et une tranche optionnelle:

- Tranche ferme : structuration et mise en sécurité du cheminement dans le bois
- Tranche optionnelle : traversée de la Route Départementale 67 et cheminement le long de la Route Départementale 102, matérialisation, signalisation et mise en sécurité des tronçons urbains côté Tarcenay et Foucherans.

Il informe également qu'une demande d'AMO a été demandée à l'entreprise PG Conseil en BTP pour procéder au chiffrage des travaux, la réalisation des dossiers de demande de subvention, du Dossier de Consultation des Entreprises, la mise en ligne et l'analyse et l'accompagnement administratif du dossier. Le montant de cette AMO pour cette opération s'élève à 5 340.00 € HT, des devis ont été demandés au bureau d'études BEJ pour un relevé topographique pour 1 990.00 € HT et les études et le bornage pour 8 925.00 € HT.

L'estimation du coût des frais d'étude, de bornage et des acquisitions est de 38 255.00 € HT

- ✓ 1 990.00 € HT pour relevé topographique
- 5 340.00 € HT d'AMO
- 8 925.00 € HT pour les études et le bornage
- ✓ 22 000.00 € pour les acquisitions foncières

L'estimation du coût des travaux par phase faite par la société PG Conseil en BTP est de :

111 219.00 € HT Tranche ferme: Tranche optionnelle: 157 684.00 € HT

Ce qui fait une estimation du montant total de l'opération à 307 158.00 € HT.

Un planning est établi pour les travaux de cette liaison douce :

DCE septembre 2025, Travaux fin 2025 Tranche ferme:

Travaux 2026. Tranche optionnelle:

Le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

TEA – Région: 79 273.87 € Feder rural: 36 000.00 € Département: 100 000.00 € CD25 Opsa: 20 000.00 € Fonds libres: 71 884.13 €

307 158.00 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires pour les demandes des subventions à l'Europe Feder Rural, la Région TEA et au Département du Doubs pour les Pistes Cyclables et l'Opsa.
- Autorise le Maire à réaliser des travaux d'aménagement de la liaison douce,
- Accepte le plan de financement ci-dessus proposé par M. le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Vote à majorité: 16 pour, 0 contre, 0 abstention

Le Maire, Maxime GROSI